



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDCAR/2018-779

18/10/2018

Date de mise en application : 18/10/2018

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 18/10/2018

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : 1 poste de coordinateur régional Brexit à la Draaf de Bretagne.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'alimentation :

- 1 poste de coordinateur(trice) régional Brexit (catégorie A) (H/F) à Rennes (35).

Poste n° 76102 - Poste vacant.

Date limite de candidature : 09 novembre 2018

La sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Service régional de l'alimentation

15 avenue du Cucillé - 35000 RENNES

Coordinateur régional Brexit

N° du poste : 76102	
Catégorie : A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A : 2	Groupe RIFSEEP : 3
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) entraînera le déploiement de contrôles sanitaires et phytosanitaires aux frontières pour les végétaux, produits végétaux, produits animaux et animaux vivants échangés entre le Royaume-Uni et l'UE. Les postes frontaliers existants devront être adaptés et de nouveaux postes frontaliers devront être mis en place. La mise en place d'une certification pour l'exportation sera également requise. Pour l'exercice de ses missions, le coordinateur régional Brexit est affecté au Service Régional de l'Alimentation (SRAL) de Bretagne. Il travaillera également en étroite collaboration avec la directrice adjointe de la DRAAF. Le (SRAL) met en œuvre, sur le territoire régional, la politique de sécurité sanitaire dans les domaines végétal et animal et la politique de qualité de l'alimentation du ministère, en animant une équipe pluridisciplinaire et en concertation avec les directions départementales de la protection des populations et les partenaires concernés. Le coordinateur régional Brexit exerce ses missions en étroite coordination avec le chef de projet BREXIT de la DGAL, rattaché à la sous-direction des affaires sanitaires européennes et internationales, qui est chargé d'établir la stratégie de déploiement de ces contrôles et certifications (programmation des recrutements et de leur affectation, identification de nouvelles zones de contrôle, vérification de l'adéquation des installations envisagées au regard des flux, ...) et de suivre sa mise en œuvre. Pour les aspects import, il est en contact permanent avec le service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières qui a autorité fonctionnelle sur les postes frontaliers conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28 décembre 2009 relatif au service d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières.
Objectifs du poste	Le ou la coordinateur(trice) régional(e) Brexit a pour mission d'identifier précisément les enjeux du Brexit pour la région Bretagne, d'informer et d'accompagner les opérateurs, les collectivités et les administrations concernés, de proposer des schémas d'organisation, de diriger en lien avec la Direction générale de l'alimentation la mise en œuvre opérationnelle des contrôles à l'importation et la certification. Les choix d'organisation proposés devront être conformes à la réglementation en vigueur et prendre en compte les contraintes spécifiques locales afin de maintenir la compétitivité des entreprises régionales. Il travaille en réseau avec la DGAL (SIVEP, BEPT et chef de projet Brexit) et ses homologues des régions (Hauts-de-France et Normandie le cas échéant).
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	Les missions sont : • Diagnostiquer l'existant : recenser les partenaires régionaux (institutionnels et professionnels) et déterminer leurs enjeux ; organiser la caractérisation par les opérateurs de l'ensemble des flux transmanche par voie maritime et aérienne à l'import comme à l'export • Elaborer les scénarii pour répondre aux besoins à l'import : établir et comparer différents des schémas d'organisation des contrôles (besoins en infrastructure, nombre et modalités de

	contrôle) - Suivre la mise en place des éventuels nouveaux postes frontaliers ou l'adaptation des postes frontaliers existants, en appui aux opérateurs locaux et en lien avec le SIVEP : préciser les besoins et accompagner la rédaction des dossiers d'agrément des installations, accompagner le(s) porteur(s) de projet dans les différentes phases du projet (études, suivi de chantier...), proposer un schéma organisationnel de déploiement des contrôles dans le nouveau poste frontalier, contribuer à l'élaboration des plans de recrutement et à la formation des nouveaux agents - Accompagner les DDPP et le SRAL dans l'évolution des activités export - Communiquer et informer les différents partenaires à chaque étape de la démarche, représenter la DGAL – SIVEP et la DRAAF dans les réunions préparatoires - rendre compte régulièrement de l'avancée des travaux à la DGAL – (chef de projet Brexit) et à la préfecture de région	
Champ relationnel du poste	- Autres services de la DRAAF ; autres DRAAF concernées - DGAL : SIVEP, BEPT, chef de projet Brexit, Référents nationaux (import, certification export) - Administrations : Préfectures, DRDDI, DIRECCTE, DDTM, DD(CS)PP, PAF - Opérateurs : transporteurs transmanche, aéroports, CCI, Groupements et syndicats portuaires - Représentants en douane, sociétés importatrices et exportatrices, gestionnaires de points d'entrée	
Compétences liées au poste	Savoirs - Réglementation applicable aux domaines considérés - Connaissance du secteur professionnel et des enjeux liés aux importations et aux exportations - Capacité de jugement et de décision, sens des responsabilités - Notions juridiques en droit administratif et pénal	Savoir-faire - Capacité à encadrer - Faire preuve de réactivité, de rigueur et d'initiative - Rechercher de l'information - Comprendre, analyser et mettre en œuvre les réglementations et les procédures - Communiquer et argumenter - Anticiper et négocier - Travailler en réseau
Personnes à contacter	- Michel STOUMBOFF, DRAAF Bretagne – Tel : 02-99-28-20-mail : direction.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr - Virginie ALAVOINE, DRAAF adjointe, Tel : 02-99-28-20-22, mail : virginie.alavoine@agriculture.gouv.fr - Françoise CHARTIER, Chef du SRAL, Tel : 02-99-28-21-25 mail : francoise.chartier@agriculture.gouv.fr M. Gilles Portejoie, Chef de projet Brexit – tél : 01 49 55 84 85 – mail : gilles.portejoie@agriculture.gouv.fr	

--	--